



c i | m t e

CI Médecine Traditionnelle Européenne MTE
CI Medicina Naturale Tradizionale Europea MTE
IG Traditionelle Europäische Naturheilkunde TEN



Organisation der Arbeitswelt **ALTERNATIVMEDIZIN SCHWEIZ**
Organisation du monde du travail de la **MÉDECINE ALTERNATIVE SUISSE**
Organizzazione del mondo del lavoro della **MEDICINA ALTERNATIVA SVIZZERA**

Publication examen du module M2

Naturopathes dans la Branche MTE

Branche	Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE
Examen	Le Règlement de l'examen du 17/04/2023 et les directives du 17/04/2023 s'appliquent à cet examen
Date	Examen écrit à Berne : 5.10.2024 Examen pratique à Lausanne : 26.10 et 27.10.2024 Les dates dépendent du nombre d'inscriptions (minimum / maximum)
Lieu	Examen écrit : Université de Berne IML, Von Roll Areal Fabrikstrasse 6, 3012 Berne Examen pratique : Ecole professionnelle supérieure de naturopathie EPSN Biopôle, Bâtiment Alanine, Rte de la Corniche 5, 1066 Epalinges
Inscription	L'inscription se fait en ligne sur le site web de l'CI MTE. _Réétudiants à l'étape 2/5, cliquer sur la case avec info entre parenthèses (...). _Nouveaux inscrits, cliquer sur la case sans info entre parenthèses.
Début des inscriptions	Mardi, 4 juin 2024
Délai	Mercredi, 10 juillet 2024, 24h00 L'inscription signée (après la saisie en ligne) doit être envoyée par courrier à l'CI MTE : Non recommandée et uniquement l'inscription, pas d'autres documents.
Frais d'inscription	CHF 200.00, à verser selon les instructions de la plateforme d'inscription
Documents d'inscription	Téléchargements sur www.ig-ten.ch ou www.oda-am.ch Les documents mentionnés au paragraphe 2.2 du règlement d'examen doivent être joints à l'inscription.
Décision d'approbation	Après réception de l'inscription, vous serez informé(e) de la décision d'admission à l'examen au plus tard deux mois avant la date de l'examen.
Frais / Tarifs	Frais d'examen : CHF 1'300.00 Répétition d'une partie de l'examen : CHF 650.00 Tous les frais doivent être versés sur le compte de la CI MTE dans les 10 jours suivant la facturation / la confirmation d'admission.
Retrait	Les candidats peuvent annuler leur inscription jusqu'à la date limite d'inscription via e-mail à exa@ig-ten.ch sans frais supplémentaires. L'accusé de réception est envoyé par e-mail trois à cinq jours ouvrables plus tard.
Frais d'annulation	Après la date limite d'inscription selon le règlement d'examen, al. 3.2.4 : - en présence d'une raison valable et justifiée: CHF 200.00 - sans présence d'un raison valable: CHF 1'500.00
Remarque	Lors des examens pratiques, des enregistrements audio sont réalisés, qui seront effacés après le délai de recours.